

# Caractéristiques des relations amoureuses non cohabitantes en France et en Italie

RÉGNIER-LOILIER Arnaud\*  
VIGNOLI Daniele\*\*

## ■ Résumé (en français)

*Cette communication contribue aux débats actuels sur la prévalence et les déterminants du Living Apart Together (LAT) en se focalisant sur deux contextes familiaux contrastés que représentent la France et l'Italie. Premièrement, il s'agit de mettre l'accent sur le fait qu'être « seul » en termes résidentiels ne signifie pas être « sans partenaire » : en effet, ceci ne se vérifie pas dans plus d'un quart des cas dans les deux pays. Deuxièmement, malgré une prévalence similaire du phénomène, nous montrons que les caractéristiques des relations LAT diffèrent dans les deux pays. En Italie, être en LAT est fréquent dans les premières phases du cycle de vie, lorsque les jeunes adultes doivent souvent faire face à une situation économique difficile et à la pression sociale et familiale à se marier si l'on souhaite vivre ensemble. En France, les LAT sont plus le résultat d'un choix, en particulier dans une phase plus avancée du parcours de vie.*

## ■ Résumé (en anglais)

*This paper contributes to the ongoing debate on the prevalence and determinants of Living Apart Together (LAT) relationships by focusing on two contrasting family settings such as France and Italy. First, corroborate the view that being "single" in residential terms does not mean being "without a partner" in relationship terms. This is an incorrect assumption in more than one quarter of cases in both countries. Second, despite a similar incidence, we show that the nature of LAT relationships differs between the two societies. In Italy, LAT relationships are popular in the early phases of the life course, when young adults often must face a difficult economic situation as well as an overall social pressure to marry. In France, LAT relationships are more the result of a conscious choice, especially in the older phases of the life course.*

## Introduction

Les parcours familiaux se sont fortement diversifiés au cours des dernières décennies (Bumpass et Lu, 2000 ; Kiernan, 2002 ; Perelli-Harris *et al.*, 2010 ; 2012 ; Vignoli *et al.*, 2014). Mais, jusqu'à récemment, les enquêtes démographiques se limitaient à prendre en compte un modèle tripartite de situations conjugales dans lequel les personnes étaient classées comme étant soit « mariées », soit « en union libre », soit « seules ». Pour autant, être marié ou co-résider avec quelqu'un ne signifie pas toujours que l'on est toujours en couple. Après une rupture amoureuse, certains ex-conjoints continuent à partager le même logement, par exemple pour des raisons matérielles ou pour préserver le couple parental. Martin *et al.* (2011) ont qualifié cette situation de *Living Together Apart*. Par ailleurs, être seul ne signifie pas

\* Ined.

\*\* Université de Florence.

nécessairement que l'on est sans partenaire (Castro-Martín *et al.*, 2008 ; Duncan *et al.*, 2013). L'étude de ces relations non cohabitantes, désignées dans la plupart des travaux anglo-saxons par l'acronyme LAT (*Living Apart Together*), a pris une importance croissante ces dernières années (Levin, 2004 ; Casper *et al.*, 2008 ; Haskey et Lewis, 2006 ; Duncan et Phillips, 2010 ; Stoilova *et al.*, 2014). Les études conduites sur le sujet suggèrent que la non cohabitation peut résulter d'un *choix* ou de *contraintes* spécifiques et qu'elle est susceptible d'évoluer (Haskey et Lewis, 2006 ; Levin, 2004 ; Régnier-Loilier *et al.*, 2009). Vivre séparément peut être un choix ancré dans un désir d'indépendance ou de liberté. Mais cette situation peut aussi résulter de difficultés à accéder à un logement indépendant, d'opportunités professionnelles ou encore de situations familiales particulières, comme la nécessité de s'occuper d'enfants d'une union précédente ou de parents âgés (voir Strohm *et al.*, 2009 ; Liefbroer *et al.*, 2012).

Les recherches portant sur les couples non cohabitants sont pour la plupart assez récentes, en particulier dans une perspective de comparaison internationale (Liefbroer *et al.*, 2012 ; Sanchez et Goldani, 2012). Dans cette communication, nous nous proposons de comparer la prévalence et les caractéristiques de ce type de relations en France et en Italie. La comparaison s'avère particulièrement intéressante à plusieurs égards. En premier lieu, très peu d'études se sont intéressées à la question en Italie<sup>1</sup> et ce pays n'est pas pris en compte dans les récents travaux comparatifs conduits à partir des enquêtes *Generations and Gender Survey* (Liefbroer *et al.*, 2012 ; Sanchez et Goldani, 2012 ; Tai *et al.*, 2014). Pourtant, la situation de l'Italie s'avère particulièrement intéressante : malgré une diminution du nombre de mariages ces dernières années (Gabielli et Vignoli, 2013) et un lent processus de laïcisation (Sansonetti, 2009), les valeurs familiales traditionnelles restent très présentes et la pression familiale et sociale à se marier est très prégnante (Vignoli et Salvini, 2014). Ainsi, bien qu'entre le début des années 1990 et les années 2000, la proportion de couples non mariés soit passée de 2 à 10 % (Pirani et Vignoli, 2014), le phénomène reste marginal par rapport à la France. En France, le nombre de mariages a chuté (de 390 000 en 1975 à 240 000 en 2012) et les unions consensuelles ne peuvent plus être considérées comme un phénomène marginal ou une forme transitoire de relation (Toulemon, 1996) : un tiers des couples ne sont pas mariés et le mariage n'est plus un prérequis pour avoir un enfant. En outre, le pacte civil de solidarité (Pacs), créé en 1999, offre un cadre institutionnel aux couples qui ne souhaitent pas se marier. Parallèlement, les unions sont devenues plus brèves, de manière plus prononcée en France qu'en Italie. Or, la présence d'enfants issus d'une précédente union ou plus simplement l'expérience de la séparation peuvent conduire certaines personnes à souhaiter se remettre en couple mais sans partager le même toit.

L'objectif de cette communication est double. À partir des données de deux enquêtes nationales représentatives et comparables (**encadré**), il s'agit d'abord de voir si ces contextes contrastés conduisent à une prévalence différente des relations non cohabitantes<sup>2</sup> dans chacun des pays. Les études européennes sur le phénomène montrent qu'à l'instar de la diffusion de l'union libre (Kiernan, 2004), les couples non cohabitants sont plus fréquents en Europe du Nord et de l'Ouest qu'en Europe centrale et de l'Est (Liefbroer *et al.*, 2012 ; Sánchez et Goldani, 2012). Certaines études suggèrent ainsi que la cohabitation hors mariage, en tant qu'institution socialement acceptée, est un prérequis à l'établissement du *Living Apart Together* (Levin, 2004<sup>3</sup>). On s'attend donc à ce que le phénomène soit moins répandu en Italie qu'il ne l'est en France.

<sup>1</sup> À notre connaissance, il n'en existe que deux, à partir d'enquêtes déjà anciennes : l'une de 1995 (Di Giulio, 2007), l'autre de 1998 (Billari *et al.*, 2008).

<sup>2</sup> Dans cette communication, nous parlons de manière indifférenciée de « relation non cohabitante », de « couples non cohabitants » ou encore de *Living Apart Together*. Une réflexion sur les termes à privilégier pour désigner ce type de relation reste à mener.

<sup>3</sup> Il convient de noter qu'elle considère comme LAT un couple « ne partageant pas de foyer [et où] les deux partenaires [...] se définissent comme un couple et perçoivent que leur entourage proche les considère également comme tel » (p. 226-227).

Dans un second temps, il s'agira de caractériser les situations de non cohabitation dans chacun des pays. En se basant sur la théorie de la *seconde transition démographique* (Lesthaeghe et Surkyn, 2002 ; Sobotka, 2008), on peut s'attendre à ce que les personnes les plus éduquées, les plus jeunes générations et les personnes pas ou peu attachées aux valeurs religieuses soient les premières à adopter de nouveaux comportements en faisant le choix de ne pas cohabiter avec leur partenaire (Strohm *et al.*, 2009). Dans le même temps, en s'appuyant sur la théorie du *Pattern of Disadvantage* (Perelli-Harris *et al.*, 2010 ; Perelli-Harris et Gerber, 2011), on peut au contraire s'attendre à ce que les groupes les plus désavantagés socialement (bas niveau d'éducation, faibles ressources, position professionnelle instable) soient les plus susceptibles d'expérimenter de nouveaux types de comportements. En situation d'incertitude, la non cohabitation pourrait en effet représenter une situation d'attente, un stade transitoire de la relation.

### Encadré. Présentation des données

Les couples non cohabitants échappent à toute statistique officielle et il n'existe aucune définition universelle de ce que constitue précisément un couple non cohabitant. Dans cette étude, nous nous appuyons sur deux enquêtes sociodémographiques à grande échelle conduites en France et en Italie, avec un questionnement comparable.

Pour la France, nous mobilisons la première vague de l'*Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (Érifi), déclinaison française de l'enquête *Generations and Gender Survey* (GGS) (Vikat *et al.*, 2007), conduite par l'Ined et l'Insee en 2005 auprès de 10 079 femmes et hommes âgées de 18 à 79 ans (pour plus de détails, voir Régnier-Loillier, 2009). Dans l'enquête, on demandait aux personnes n'ayant pas déclaré de conjoint dans leur ménage : « *Avez-vous actuellement une relation amoureuse stable avec quelqu'un avec qui vous ne vivez pas ?* ». Si tel était le cas, les personnes étaient ensuite interrogées sur les raisons de ne pas cohabiter avec leur partenaire : « *Vivez-vous séparément par choix ou parce que les circonstances vous empêchent de vivre ensemble ? Je veux vivre séparément / Mon conjoint et moi avons décidé de vivre séparément / Mon conjoint veut vivre séparément / Les circonstances nous y obligent* ».

Concernant l'Italie, nous nous appuyons sur l'enquête *Famiglia e Soggetti Sociali* (FSS) menée par l'Istat en 2009 auprès d'un échantillon de 24 000 ménages. Le questionnaire intégrait une partie sur les relations non cohabitantes inspirée du questionnaire GGS. À l'instar de l'enquête française, il était demandé aux personnes ne résidant pas avec un conjoint : « *Étes-vous actuellement en couple avec quelqu'un avec qui vous ne vivez pas ?* » suivi, le cas échéant, de la question « *Vivez-vous séparément par choix ou parce que les circonstances vous empêchent de vivre ensemble ? Je veux vivre séparément / Mon conjoint et moi avons décidé de vivre séparément / Mon conjoint veut vivre séparément / Les circonstances nous y obligent / Nous n'y avons jamais pensé* ».<sup>1</sup>

<sup>1</sup> En italien : « *Lei non vive insieme al partner perchè Lei e/o il Suo partner non vuole o perchè le circostanze vi impediscono di vivere insieme ? Né io, né il mio partner vogliamo convivere ; Io non voglio convivere ; Il mio partner non vuole convivere ; Siamo costretti dalle circostanze ; Non ci abbiamo mai pensato* ».

Un ensemble d'autres informations étaient collectées dans les deux enquêtes : durée de la relation, intention de cohabiter dans les trois prochaines années, statut matrimonial, histoire conjugale et génésique du répondant. Par contre, contrairement à l'enquête française, aucune information ne permet de caractériser le partenaire non cohabitant du répondant dans l'enquête italienne.

## Prévalence et caractéristiques des relations non cohabitantes

### Une proportion similaire de couples non cohabitants mais une signification assez différente

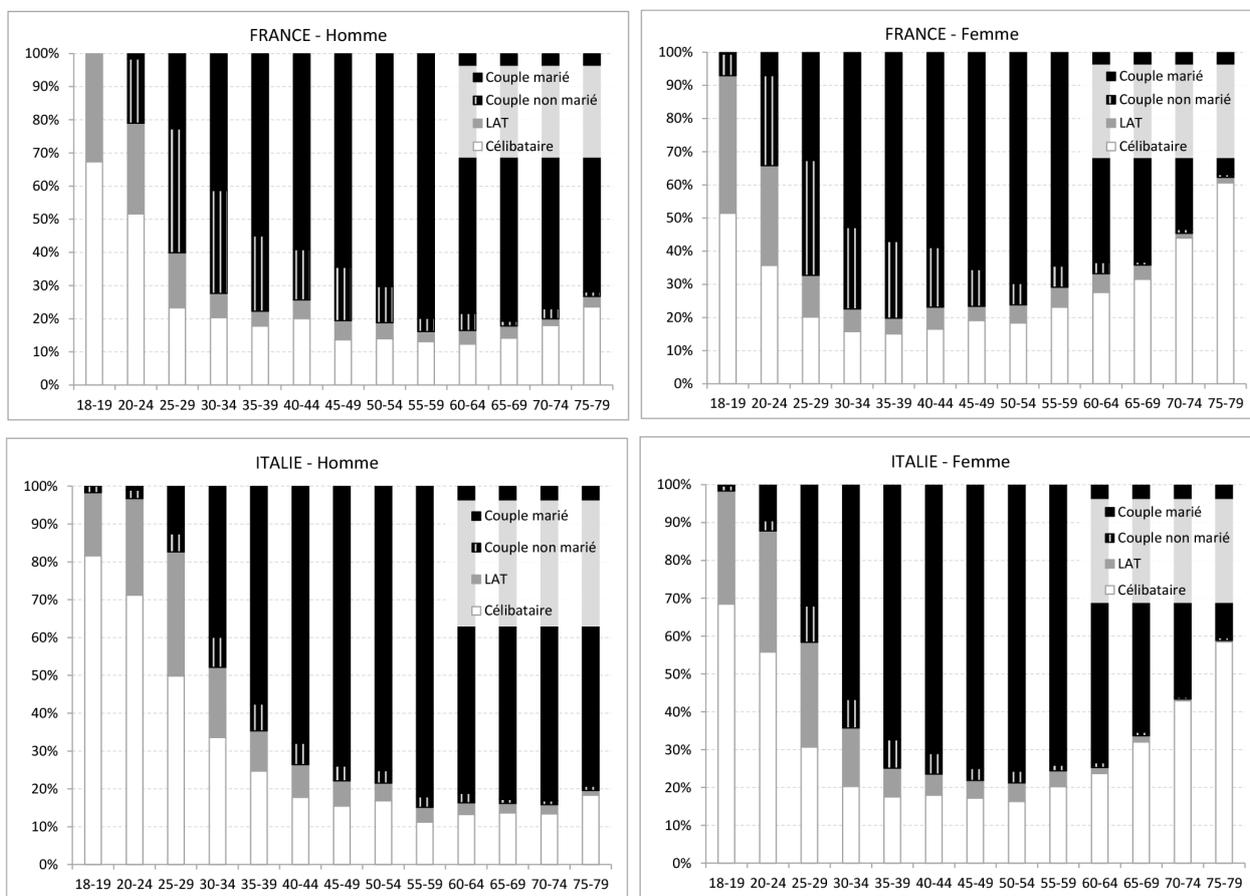
Dans l'ensemble, la proportion de personnes âgées de 18 à 79 ans se disant en relation non cohabitante est très proche dans les deux pays (10 % en Italie et 9 % en France) en dépit d'un questionnement *a priori* un peu plus restrictif dans l'enquête italienne : il est en effet question d'être « en couple » avec quelqu'un qui ne vit pas dans le logement alors que dans l'enquête française, il est plus largement question d'être « en relation amoureuse stable ». Or, on peut estimer être dans une relation amoureuse stable sans pour autant s'estimer en couple (Villeneuve-Gopak, 1997). Si l'on s'intéresse à la proportion de personnes en relation non cohabitante parmi les personnes ne vivant pas avec un conjoint, elle est de 26 % en Italie et de 27 % en France. Ainsi, un quart des personnes habituellement considérées comme seules du point de vue conjugal sont en réalité dans une relation amoureuse.

La **figure 1** représente la situation conjugale des hommes et des femmes par groupes d'âge dans les deux pays. La proportion de personnes vivant seules ou en relation non cohabitante diminue avec l'âge, jusqu'à environ 30 ans, reflétant l'entrée progressive dans la vie de couple cohabitante. La proportion d'hommes seuls à un âge donné est systématiquement plus élevée que celles de femmes jusqu'à 30 ans, en raison de la différence d'âge entre les partenaires (en moyenne, les femmes se mettent en couple plus jeunes que les hommes). Par contre, après 30 ans, les femmes sont plus fréquemment seules. Cela est dû à deux principales raisons. D'une part, la formation d'une nouvelle union (après une séparation) est moins fréquente pour les femmes que pour les hommes (Ivanova *et al.*, 2013). D'autre part, l'augmentation de la proportion de femmes seules augmente passé 60 ans en raison de l'écart d'espérance de vie entre sexes (les femmes connaissant le veuvage bien plus souvent que les hommes).

Au-delà de ces similarités, l'institutionnalisation des unions cohabitantes diffère entre les deux pays. Comme nous l'avons déjà mentionné, le mariage est bien plus fréquent en Italie qu'en France : parmi les 18-79 ans en couple cohabitant, 22 % des Français ne sont pas mariés contre seulement 6 % des Italiens. Ces proportions sont respectivement de 46 % et 17 % chez les 25-34 ans. Mais la faible fréquence des unions consensuelles en Italie est en partie compensée par une proportion plus importante de relations non cohabitantes. Par exemple, entre 25 et 29 ans, 51 % des Italiens en couple sont dans une relation non cohabitante contre seulement 19 % des Français. Ce résultat remet en question l'idée selon laquelle la diffusion et l'institutionnalisation de la cohabitation hors mariage est un prérequis à l'émergence du *Living Apart Together* (LAT) dans une société donnée. La stigmatisation sociale associée à l'union libre en Italie reste prégnante (Vignoli et Salvini 2014) et les jeunes Italiens

tendent à inscrire dans la durée leur relation non cohabitante avant de s'installer ensemble et de se marier. Ainsi, la transition vers l'âge adulte des Italiens est plus lente et, à un âge donné, la proportion d'Italiens vivant encore avec leurs parents est nettement plus élevée qu'en France : en 2005, 13 % des Français âgés de 25 à 29 ans vivaient avec leurs parents contre 60 % des Italiens (figure 2). En conséquence, la situation de couple non cohabitant est assez différente dans les deux pays du point de vue résidentiel. Alors qu'en France, 37 % des personnes en relation non cohabitante résident chez leur(s) parent(s), c'est le cas de 63 % des Italiens.

Figure 1. Types d'union par sexe et par groupes d'âge en France et en Italie

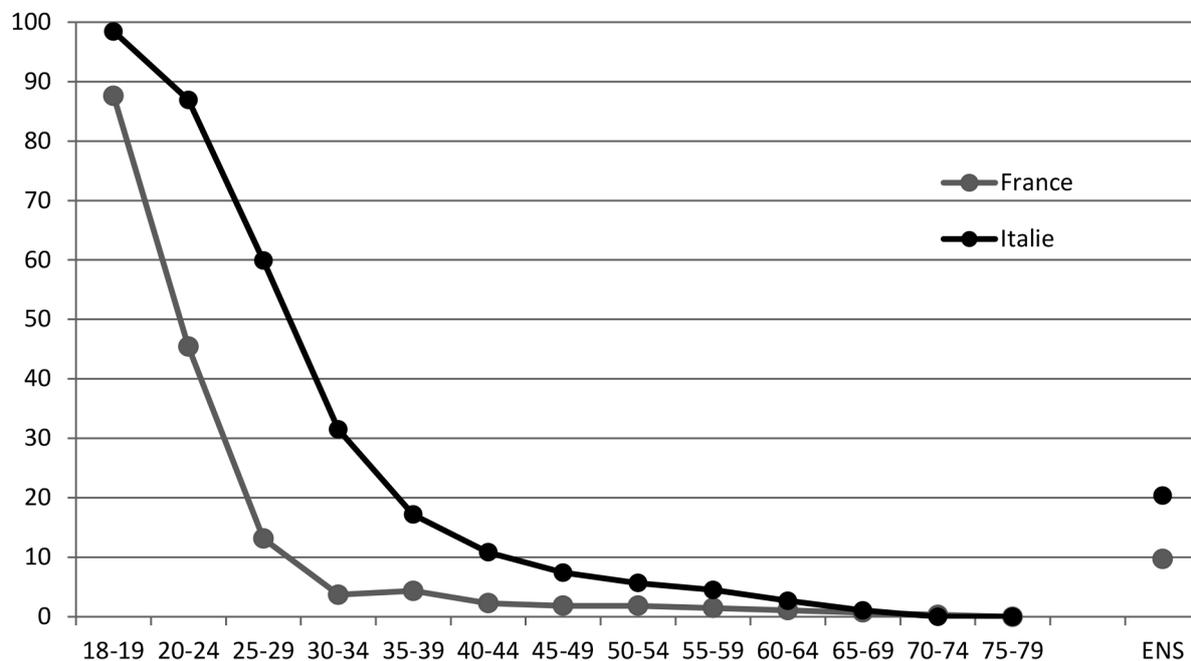


Sources : France, INED-INSEE, ERFI-GGS1, 2005 ; Italie, ISTAT, Famiglia e Soggetti Sociali, 2009

Champ : Individus âgés de 18 à 79 ans

Après 50 ans, la proportion de LAT parmi tous les types de relations est plus élevée en France : bien que faible, cette proportion est deux fois plus importante en France entre 60 et 69 ans et trois fois plus importante entre 70 et 79 ans. Cela se vérifie en particulier chez les femmes de plus de 60 ans, avec une proportion près de quatre fois plus élevée en France qu'en Italie. Bien que l'interprétation de ces chiffres mérite une certaine prudence en raison d'une définition *a priori* un peu plus restrictive en Italie (« en couple » versus « relation amoureuse stable » en Italie), il n'en reste pas moins que des écarts aussi manifestes ne peuvent être uniquement attribués à la formulation différente de la question. Après une séparation ou une période de veuvage, avoir une nouvelle relation amoureuse sans vivre avec le partenaire est socialement mieux accepté en France qu'en Italie.

Figure 2. Proportion de personnes résidant avec leur(s) parent(s), par groupes d'âge en France et en Italie



Sources : France, INED-INSEE, ERFI-GGS1, 2005 ; Italie, ISTAT, Famiglia e Soggetti Sociali, 2009

Champ : Individus âgés de 18 à 79 ans

## Caractéristiques des personnes en couple non cohabitant

Le type d'union (cohabitante ou non) n'est pas uniquement influencé par l'âge et le sexe mais d'autres facteurs sont susceptibles d'influer sur la situation conjugale. Afin de mesurer l'effet net des différents facteurs, nous avons modélisé la probabilité d'être en relation non cohabitante *versus* en union cohabitante (marié ou non). Trois modèles sont présentés (tableau 1). Le modèle 1 prend en compte le sexe, l'âge, le niveau d'éducation du père et un indicateur subjectif des difficultés économiques, l'objectif étant de voir dans quelle mesure les difficultés économiques peuvent influencer sur l'emménagement dans un logement commun. Toutes choses égales par ailleurs, l'âge reste un facteur prédictif important mais avec quelques différences entre les pays. Par rapport aux 35-39 ans, la probabilité de ne pas cohabiter avec son partenaire est plus importante pour les plus jeunes. Cependant, aucune différence significative n'apparaît en France après 35-39 ans, tandis qu'en Italie, la probabilité d'être en LAT faiblit progressivement avec l'âge. On note par ailleurs que les Italiennes ont une moindre probabilité d'être dans une relation non cohabitante que les Italiens. Cet écart peut traduire des différences sexuées dans la manière de se considérer « en couple » lorsque l'on ne cohabite pas (femmes et hommes peuvent avoir une définition différente du « couple », comme le suggèrent d'autres études : Haskey 2005). En France, on ne note aucune différence selon le sexe. Au-delà des facteurs sociodémographiques, les difficultés financières perçues sont un frein à la cohabitation dans les deux pays. L'autonomie financière est un facteur clé pour accéder à un logement indépendant et pour pouvoir s'installer avec son partenaire. Ainsi, en cas de difficultés économiques, la propension à ne pas cohabiter est plus élevée. Il existe également un effet marqué du niveau d'éducation du répondant, la non cohabitation étant plus probable

dans les milieux les plus éduqués. Ce résultat semble cohérent avec la théorie de la seconde transition démographique selon laquelle les personnes les mieux dotées socialement sont considérées comme pionnières dans la diffusion de « nouvelles » formes familiales.

**Tableau 1.** Probabilité d’être dans une relation non cohabitante *versus* cohabitante en France et en Italie (modèle *logit*, coefficients b et seuil de significativité)

		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
		France	Italie	France	Italie	France	Italie
Constante		-3.18 ***	-2.17 ***	-0.60 ***	0.79 ***	-1.29 ***	-0.32 **
SEXE	Homme (réf)						
	Femme	-0.12 -	-0.57 ***	-0.07 -	-0.21 ***	-0.06 -	-0.14 *
ÂGE	18-19	5.47 ***	5.04 ***				
	20-24	2.80 ***	3.45 ***				
	25-29	1.27 ***	2.08 ***				
	30-34	0.42 **	0.83 ***				
	35-39 (réf)						
	40-44	0.37 *	-0.27 ***				
	45-49	0.14 -	-0.47 ***				
	50-54	0.26 -	-0.63 ***				
	55-59	0.15 -	-0.79 ***				
	60-64	0.23 -	-1.29 ***				
65-69	0.16 -	-1.31 ***					
70-74	-0.60 -	-1.62 ***					
75-79	-0.02 -	-2.03 ***					
STATUT MARITAL	Célibataire (réf)						
	Marié			-3.09 ***	-3.93 ***	-3.18 ***	-3.37 ***
	Divorcé			1.13 ***	0.59 ***	1.19 ***	1.12 ***
	Veuf			2.04 ***	1.73 ***	2.12 ***	2.35 ***
AVOIR EU UN ENFANT	Non (réf)						
	Oui			-1.72 ***	-1.83 ***	-1.32 ***	-1.41 ***
NIVEAU D'ÉDUCATION DU PÈRE	Faible	-0.11 -	-0.24 ***	0.05 -	-0.03 -	0.12 -	0.07 -
	Moyen (réf)						
	Élevé	0.24 -	0.39 ***	0.19 -	0.10 -	0.20 -	0.26 -
	Ne sais pas	0.07 -		0.03 -		0.08 -	
NIVEAU D'ÉDUCATION DU RÉPONDANT	Faible (réf)						
	Moyen	0.42 ***	0.62 ***	0.03 -	0.52 ***	0.13 -	0.41 ***
	Élevé	0.50 ***	0.94 ***	-0.15 -	0.69 ***	0.35 **	0.79 ***
STATUT PROFESSIONNEL	Contrat permanent (réf)						
	Contrat à durée déterminée			0.61 ***	0.32 **	0.19 -	0.17 -
	Chômeur			0.76 ***	0.67 ***	0.31 *	0.11 -
	Inactif			0.49 ***	-0.53 ***	0.54 ***	-0.60 ***
	Étudiant			1.91 ***	2.09 ***	0.97 ***	0.77 ***
DIFFICULTÉS FINANCIÈRES	Facile (réf)						
	Difficile	0.34 ***	0.25 ***	0.19 *	0.22 ***	0.43 ***	0.22 ***
VIVRE AVEC SES PARENTS	Non (réf)						
	Oui					3.97 ***	2.93 ***
n	LAT	1033	3270	1033	3270	1033	3270
	Couple cohabitant	6088	21117	6088	21117	6088	21117

Sources : France, INED-INSEE, ERFI-GGS1, 2005 ; Italie, ISTAT, Famiglia e Soggetti Sociali, 2009

Champ : individus âgés de 18 à 79 ans en couple cohabitant ou non

Lecture : un coefficient positif (ou négatif) et statistiquement significatif indique un facteur qui augmente (ou diminue) la probabilité d’être dans une relation non cohabitante, toutes choses égales par ailleurs. Plus le coefficient est fort (positif ou négatif), plus l’influence du facteur sur cette probabilité est importante

Légende : \* : 10 %, \*\* : 5 %, \*\*\* : 1 %, - : non-significatif

La prise en compte de l’âge dans le *modèle 1* ne nous permettait pas de prendre en compte simultanément d’autres variables en raison de problèmes de colinéarité : l’âge, notamment, est mécaniquement lié à la situation vis-à-vis de l’emploi (les étudiants sont jeunes, les retraités ont majoritairement plus de 60 ans) ou à la situation résidentielle (vivre chez ses parents est rare passé un certain âge). Le *modèle 2* reprend donc les mêmes variables que le *modèle 1*, excepté l’âge, mais intègre le statut matrimonial,

le nombre d'enfants et la situation professionnelle. Les résultats mis en évidence dans le *modèle 1* sont pour la plupart confirmés, mais le niveau d'éducation du père ne joue plus un rôle déterminant en France, toutes choses égales par ailleurs. Les nouvelles variables incluses dans le *modèle 2* produisent des effets similaires dans les deux pays. La probabilité d'être dans une relation non cohabitante est plus forte pour les personnes ayant connu un divorce ou un veuvage. Sans pour autant refuser de reformer une union, les veufs ne souhaitent pas imposer leur nouveau partenaire à leur famille, afin de maintenir de bonnes relations avec leurs proches et ne pas « trahir » la mémoire de l'époux défunt (Caradec, 1997). Une explication similaire peut être avancée pour les divorcés, en particulier lorsqu'ils ont des enfants issus de leur précédente union : Irène Levin (2004) montre que la responsabilité et l'éducation des enfants restés au foyer sont l'une des raisons qui motivent à ne pas cohabiter avec son nouveau partenaire. De plus, après une séparation, certaines personnes souhaitent garder leur indépendance et ne pas retomber dans des habitudes et travers qu'elles associent à leur précédente relation (Haskey et Lewis 2006). Comme on pouvait s'y attendre, le fait d'avoir des enfants est étroitement lié à la co-résidence (les parents sont moins susceptibles d'être dans une relation LAT)<sup>4</sup>. En effet, la stabilité conjugale, souvent associée à plusieurs années de cohabitation, reste une condition préalable à l'entrée en parentalité (Régnier-Loilier et Sebille, 2015) et très peu de couples envisagent d'avoir un enfant sans vivre avec l'autre parent. Enfin, l'importance de la stabilité professionnelle apparaît également comme un facteur important. Les personnes en contrat temporaire et plus encore celles qui n'ont pas d'emploi ont une probabilité bien plus élevée de ne pas cohabiter avec leur partenaire, comparativement à celles ayant un emploi en contrat à durée indéterminée. Les étudiants sont aussi plus enclins à ne pas cohabiter, traduisant également l'importance de se trouver dans une situation économique stable avant de s'installer avec son partenaire.

Le *troisième modèle* tient compte de la situation résidentielle de la personne (vivre ou non chez ses parents). La prise en compte de cette variable semble contrebalancer l'effet du chômage et des contrats à durée déterminée puisque l'instabilité économique n'apparaît plus comme significative. L'instabilité économique est étroitement liée aux difficultés d'accès à un logement indépendant et donc au fait de résider au domicile des parents.

## Des situations de non cohabitation plus souvent contraintes en Italie qu'en France

Ne pas vivre avec son partenaire peut être perçu ou vécu comme une *contrainte*, mais cela peut aussi être le résultat d'un *choix* délibéré, qu'il soit temporaire ou non. La non cohabitation est plus souvent perçue comme une situation choisie en France (36 %) qu'elle ne l'est en Italie (28 %)<sup>5</sup>. La distribution par groupe d'âges montre une différence significative entre les pays (**figure 3**). En France, la proportion de personnes en relation non cohabitante qui présentent leur situation comme un choix est d'autant plus élevée avec l'âge : 30 % des 20-24 ans déclarent qu'elles vivent séparément par choix, proportion qui est de 53 % pour les 50-54 ans et qui atteint 65 % pour les 70-74 ans. En Italie, il n'y a en revanche pas de franches différences selon l'âge. La modalité « Nous n'y avons jamais pensé », spécifique à l'enquête

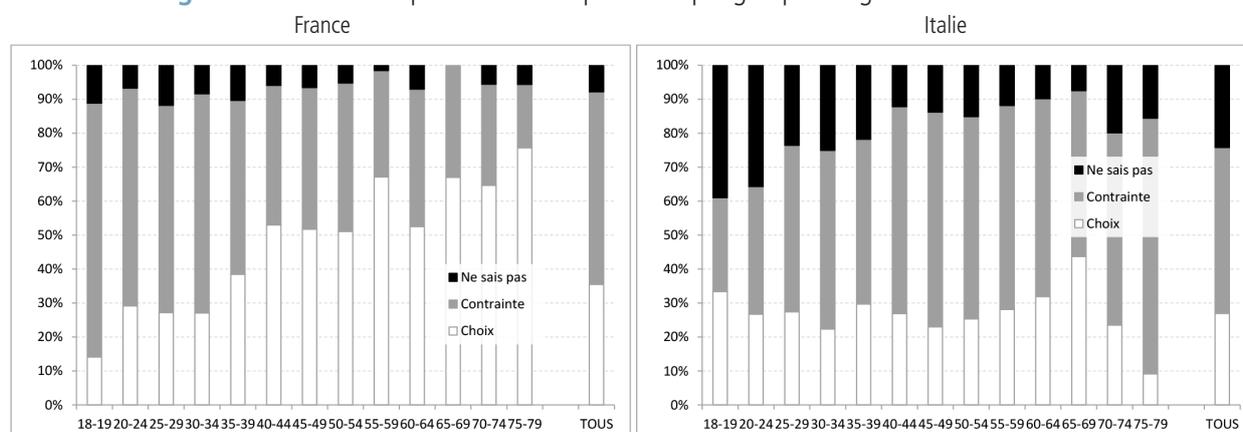
<sup>4</sup> Il aurait été utile de prendre en considération le nombre d'enfants du partenaire. Toutefois, cette information n'est pas disponible dans l'enquête italienne.

<sup>5</sup> La comparaison entre la France et l'Italie est quelque peu délicate en raison d'une modalité de réponse qui était spécifique à l'enquête italienne et non proposée dans l'enquête française (« Nous n'y avons jamais pensé »).

italienne (voir note n° 9) est plus fréquemment citée par les jeunes : avant 25 ans, elle concerne plus du tiers des Italiens. Pour la grande majorité des jeunes adultes, leur relation est assez récente et, à ce stade, la plupart n'ont probablement jamais envisagé sérieusement de s'installer ensemble.

De la même manière, la proportion d'unions non cohabitantes « choisies » est d'autant plus élevée que la relation est ancienne (figure 4) : moins d'un tiers des relations les plus récentes (inférieures à quatre ans) sont choisies contre plus des deux tiers des relations en cours depuis au moins dix ans. Cela recoupe les résultats d'une étude récente menée au Canada, dans laquelle Martin Turcotte (2013) observe la même corrélation qu'en France. En revanche, la durée de la relation ne joue pas en Italie. Cette différence entre les deux pays met à jour ce qui semble être une spécificité italienne.

Figure 3. Raisons invoquées de vivre séparément par groupes d'âge en France et en Italie

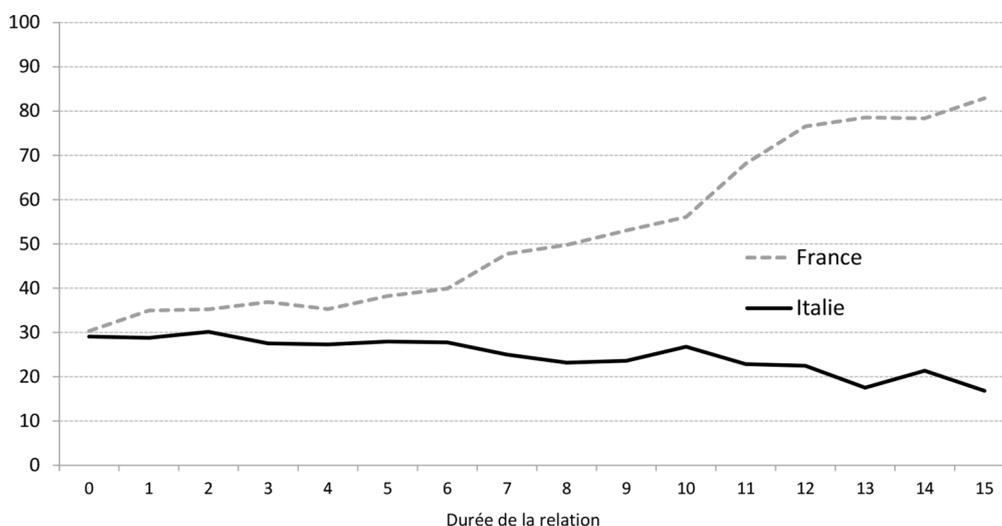


Note : La catégorie « Je ne sais pas » comprend aussi la modalité de réponse « Nous n'y avons jamais pensé », spécifique à l'enquête italienne

Sources : France, INED-INSEE, ERFI-GGS1, 2005 ; Italie, ISTAT, Famiglia e Soggetti Sociali, 2009

Champ : Individus âgés de 18 à 79 ans en relation non cohabitante

Figure 4. Pourcentage de personnes en relation non cohabitante « par choix » selon la durée de la relation en France et en Italie



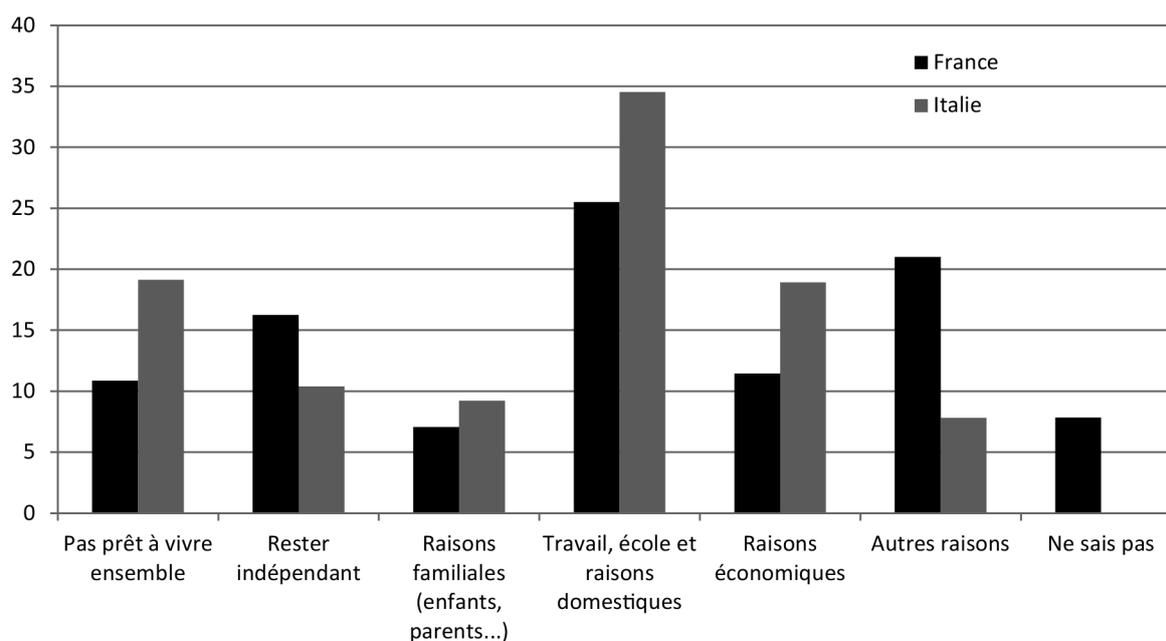
Sources : France, INED-INSEE, ERFI-GGS1, 2005 ; Italie, ISTAT, Famiglia e Soggetti Sociali, 2009

Champ : Individus âgés de 18 à 79 ans en relation non cohabitante

De même, en France, nous observons un lien étroit entre le fait de ne pas vivre chez ses parents et d'être dans une relation non cohabitante « choisie ». Tandis qu'un quart (23 %) des personnes qui vivent chez leurs parents définissent leur relation comme un choix, c'est le cas de près d'une personne sur deux (47 %) vivant seule. Mais, là encore, aucune corrélation de ce type ne ressort pour l'Italie : quelle que soit la situation résidentielle de la personne, 27 % des relations non cohabitantes sont définies comme un choix.

Ces différences entre la France et l'Italie peuvent être mises en regard avec les raisons plus précises données par les personnes pour expliquer le fait de vivre séparément (**figure 5**). La proportion de personnes ayant indiqué qu'elles souhaitaient « garder leur indépendance » est ainsi plus élevée en France qu'en Italie : 17 % contre 10 %. Par contre, les contraintes d'ordre économique sont plus fréquemment invoquées en Italie : 35 % des Italiens citent les études, le travail ou des raisons liées au logement (contre 25 % des Français) et 18 % invoquent des contraintes financières (contre 12 % en France)<sup>6</sup>.

**Figure 5.** Raisons détaillées données pour vivre en relation non cohabitante en France et en Italie



Source : France, INED-INSEE, ERFI-GGS1, 2005 ; Italie, ISTAT, Famiglia e Soggetti Sociali, 2009

Champ : Individus âgés de 18 à 79 ans en relation non cohabitante

Afin de caractériser plus précisément le type de relation amoureuse non cohabitante, nous avons modélisé la probabilité d'être dans une relation non cohabitante par « choix » ou par « contrainte » (**tableau 2**). Quatre modèles sont présentés : un même modèle est répliqué pour chaque pays (*modèles 1 et 2*). Un troisième regroupe la France et l'Italie et intègre le pays comme variable afin de voir si la manière de percevoir sa relation diffère selon le pays, toutes choses égales par ailleurs (*modèle 3*). Enfin, un quatrième modèle est construit sur le même principe que le troisième mais inclut

<sup>6</sup> Nous ne décrivons pas en détail les raisons données pour ne pas vivre ensemble, à cause de leur relative imprécision. Comme l'affirment Duncan *et al.* (2013a), plusieurs raisons peuvent souvent expliquer simultanément pourquoi les personnes se trouvent dans une relation non cohabitante. En outre, la même situation peut être perçue par quelqu'un comme une contrainte et par une autre comme un choix.

une interaction entre chaque dimension explicative et le pays afin de voir si l'effet de chacune d'elles est significativement selon le pays (*modèle 4*). Pour ce quatrième modèle, seul le seuil de significativité des interactions est présenté.

**Tableau 2.** Probabilité d'être dans une relation non cohabitante « par choix » versus pour une autre raison en France et en Italie (modèle *logit*, coefficients  $\beta$  et seuil de significativité)

		Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
		France	Italie	France et Italie : résultats du modèle sans interaction	Modèle France et Italie avec interaction entre les pays (réf=France) et toutes les variables : signification de l'interaction
Constante		0.11 -	-0.53 ***	-0.24 -	
SEXE	Homme (réf) Femme	0.07 -	0.12 -	0.13 *	-
STATUT MARITAL	Célibataire (réf)				
	Marié	-0.11 -	-1.33 ***	-1.07 ***	**
	Divorcé	0.68 **	0.08 -	0.17 -	*
	Veuf	0.95 **	-0.38 -	-0.13 -	**
AVOIR EU UN ENFANT	Non (réf) Oui	-0.28 -	-0.28 *	-0.21 -	-
NIVEAU D'ÉDUCATION DU RÉPONDANT	Faible (réf)				
	Moyen	-0.20 -	0.16 -	0.10 -	-
	Élevé	0.27 -	0.31 **	0.33 ***	-
STATUT PROFESSIONNEL	Contrat permanent (réf)				
	Contrat à durée déterminée	-0.48 *	-0.29 *	-0.37 **	-
	Chômeur	-0.11 -	0.16 -	0.13 -	-
	Inactif, retraité	0.11 -	0.30 *	0.33 **	-
	Étudiant	-0.38 -	-0.03 -	-0.17 -	-
DIFFICULTÉS FINANCIÈRES	Facile (réf) Difficile	-0.04 -	-0.06 -	-0.01 -	-
VIVRE AVEC SES PARENTS	Non (réf) Oui	-0.77 ***	-0.09 -	-0.20 **	***
TEMPS (France) DISTANCE (Italie) POUR SE RENDRE AU LOGEMENT DU PARTENAIRE	Très court	-0.01 -	-0.30 **	-0.26 **	-
	Court (réf)				
	Long	-0.42 **	-0.62 ***	-0.55 ***	-
	Très long	-1.83 ***	-0.99 ***	-1.15 ***	**
DURÉE DE LA RELATION (continue)		0.01 -	0.00 -	0.00 -	-
INTENTION DE VIVRE AVEC LE PARTENAIRE À L'AVENIR (Italie) AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES	Non	0.81 ***	1.83 ***	1.45 ***	***
	Probablement pas	0.78 ***	0.65 ***	0.67 ***	-
	Probablement oui (réf)				
	Oui	-0.79 ***	-0.81 ***	-0.80 ***	-
PAYS	France (réf) Italie			-0.23 ***	
n	Choix	421	892	1313	1313
	Autre raison	612	2378	2990	2990

Sources : France, INED-INSEE, ERFI-GGS1, 2005 ; Italie, ISTAT, Famiglia e Soggetti Sociali, 2009

Champ : Individus âgés de 18 à 79 ans en relation non cohabitante

Lecture et légende : voir tableau 2

Toutes choses égales par ailleurs, le *modèle 3* confirme la plus faible probabilité d'être dans une relation non cohabitante par choix en Italie qu'en France. L'effet de certains facteurs associés au fait d'être dans une relation « choisie » est similaire dans les deux pays. C'est le cas concernant l'intention de cohabiter avec son partenaire dans les trois prochaines années. Les personnes n'ayant pas l'intention de cohabiter ont une plus forte propension à présenter leur situation comme un choix, en particulier en Italie (interaction significative dans le *modèle 4* pour la modalité « non »). De la même manière, le fait de vivre

loin ou très loin de son partenaire augmente la probabilité de présenter sa relation sur le mode de la contrainte, avec un effet significativement plus marqué en France qu'en Italie (*modèle 4*). Mais, également, le fait d'être géographiquement très proche de son partenaire est aussi lié à une plus faible probabilité d'être dans une relation choisie, en Italie uniquement. Ce résultat va dans le sens de l'idée selon laquelle les relations non cohabitantes en Italie concernent davantage les premiers étapes du parcours de vie : bien que vivant relativement proches de leur partenaire, les personnes attendent avant de s'installer ensemble (et probablement de se marier), en raison de difficultés d'accès à un emploi stable et/ou à un logement, mais aussi en raison de la pression sociale qui les incitent à cohabiter à condition qu'un mariage s'ensuive. La perception subjective des difficultés économiques n'a en revanche pas d'effet, ni en France ni en Italie ; mais la probabilité d'être dans une relation choisie est plus faible pour les titulaires d'un contrat à durée déterminée que pour ceux ayant un emploi à durée indéterminée. Le niveau d'éducation produit un effet qui va dans le même sens dans les deux pays (mais il n'est pas significatif en France) : plus le niveau d'éducation est élevé, plus la séparation résidentielle du couple est susceptible d'être considérée comme un choix.

D'autres caractéristiques liées à la situation de famille n'ont pas les mêmes effets en France et en Italie. En France, les veufs et les divorcés ont une plus forte propension que les célibataires à considérer leur situation de non cohabitation comme un choix (*modèle 1*), tandis qu'aucune différence n'apparaît en Italie. Inversement, les Italiens mariés ont une moindre probabilité de présenter leur relation comme un choix que les célibataires (*modèle 2*), différence qui n'apparaît pas pour la France. Avoir des enfants semble diminuer la probabilité d'être dans une relation choisie, mais l'effet est modeste. Ce résultat n'est pas surprenant si nous nous référons à l'analyse de Duncan *et al.* (2013) qui ont montré que les mêmes raisons, notamment le fait d'avoir des enfants, pouvaient être perçues à la fois comme un choix (« Je préfère vivre séparé de mon partenaire afin de ne pas déranger mes enfants ») ou une contrainte (« À cause de mes enfants je ne peux pas vivre avec mon partenaire »). Enfin, toutes choses égales, un effet important du statut résidentiel apparaît en France : les personnes vivant chez leurs parents ont une bien plus faible probabilité de considérer leur relation comme un choix. L'absence d'effet déjà observé en Italie dans l'analyse descriptive est ici confirmée.

## Conclusion

Cette communication avait pour objectif de mieux comprendre le sens que l'on peut donner aux relations non cohabitantes, lesquelles suscitent actuellement une forte curiosité de la part des sociologues, démographes mais aussi d'un plus large public. Deux tendances principales émergent de cette étude comparative entre la France et l'Italie.

Premièrement, bien que l'on considère souvent que le fait d'être seul du point de vue résidentiel signifie être « sans partenaire », ce n'est pas le cas pour plus d'un quart des personnes en France et en Italie. Par conséquent, en dehors de son intérêt scientifique, il est important de considérer la relation non cohabitante comme une situation conjugale à part entière. Il convient ainsi d'encourager la prise en compte de ces situations dans l'ensemble des enquêtes portant sur la famille, idéalement en intégrant des questions spécifiques pour mieux distinguer les personnes qui se considèrent dans des relations non cohabitantes de celles qui se trouvent dans des relations passagères ou moins formelles (voir par exemple, Haskey 2005).

Deuxièmement, malgré une fréquence similaire de personnes dans des relations non cohabitantes dans les deux pays, la signification de cette situation semble assez différente. En Italie, la non cohabitation paraît davantage correspondre aux premières phases du cycle de la vie adulte. Ces résultats rejoignent les conclusions auxquelles parvenaient Billari *et al.* (2008) à partir de données plus anciennes datant d'une dizaine d'années. Ceci d'autant plus que ces dernières années la situation en matière d'emploi et d'accès au logement s'est détériorée, rendant la mise en couple plus difficile. L'absence de reconnaissance légale des unions civiles et la forte pression familiale et sociale à se marier expliquent que la cohabitation hors mariage reste peu fréquente en Italie et contribue, en retour, à la diffusion des relations de couple à distance, comme seule alternative possible au mariage. La situation italienne est assez similaire à celle observée en Espagne (voir Castro-Martín *et al.* 2008) où la majorité des relations non cohabitantes concernent des jeunes de 25 à 29 ans résidant encore dans le foyer parental (parmi les femmes, 83 % en Italie et 91 % en Espagne) tandis que ce n'est que rarement le cas chez leurs homologues français (environ un tiers). Par conséquent, cette comparaison montre que le *living apart together* existe aussi bien dans des contextes où la cohabitation hors mariage est institutionnalisée, comme en France, que dans des contextes où elle est relativement peu répandue, comme en Italie. Un niveau élevé de cohabitation ne semble donc pas être un prérequis à la diffusion des relations de couple non cohabitantes.

Les données sur lesquelles nous nous sommes appuyées présentent néanmoins un certain nombre de limites. Premièrement, rappelons qu'il existe une légère différence de formulation dans la question utilisée pour identifier la relation non cohabitante dans les deux enquêtes. En Italie, le mot « couple » figure dans la formulation de la question tandis qu'il est fait référence à « une relation amoureuse stable » en France. Ainsi, bien que la proportion de couples non cohabitants obtenue à partir de ces données soit similaire dans les deux pays, nous pouvons faire l'hypothèse qu'elle est probablement sous-estimée pour l'Italie. Une autre limite a trait au fait que les enquêtes française et italienne n'offrent pas les mêmes informations. En Italie par exemple, aucune information n'est disponible concernant les caractéristiques du partenaire non co-résident, limitant les possibilités de caractériser précisément les relations non cohabitantes.

## Remerciements

Arnaud Régnier-Loillier remercie l'université de Florence pour son accueil et la DRIP (Direction des relations internationales et des partenariats) de l'Ined qui en a permis le financement.

L'enquête *étude des relations familiales et intergénérationnelles* a été financée par l'INED et l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), avec le concours de l'ANR (Agence nationale de la recherche), la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales), la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse), la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques), la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) et le COR (Conseil d'orientation des retraites).

## Références bibliographiques

- Billari F.C., Rosina A., Ranaldi R., Romano M.C. 2008. Young Adults Living Apart and Together (LAT) with Parents: A Three-level Analysis of the Italian Case, *Regional Studies*, 42(5): 625-639.
- Bumpass L. L., Lu H.-H. 2000. Trends in cohabitation and implications for children's family contexts in the United States, *Population Studies*, 54: 29-41.
- Caradec V. 1997. Forms of conjugal life among the young elderly. *Population, an English selection*, 9: 47-73.
- Casper L. M., Braddon P.D., Di Prete T.A., Sanders S., Smock P.J. 2008. Rethinking change and variation in unions. In Morgan P.I. et al. (eds), *Explaining Family Change – Final report*: 59-100.
- Castro-Martín T., Dominguez-Folgueras M., Martín-García, T. 2008. Not truly partnerless: Non-residential partnerships and retreat from marriage in Spain, *Demographic Research*, 18(16): 443-468.
- Di Giulio P. 2007. Living Apart Together: insieme, ma separati. In A. Pinnelli, F. Racioppi, L. Terzera, *Genere, Famiglia, Salute*, Franco Angeli Edizione, pp. 410-431.
- Duncan S., Carter J., Phillips M., Roseneil S. 2013. Why do people live apart together? Families, Relationships and Societies, on-line first.
- Duncan S., Phillips, M. 2010. People who live apart together (LATs) – how different are they?, *Sociological Review*, 58(1): 112-34.
- Gabrielli G., Vignoli D. 2013. The Breaking-Down of Marriage in Italy: Trends and Trendsetters, *Population Review* 52(1): 87-109.
- Haskey J. 2005. Living Arrangements in contemporary Britain: Having a partner who usually lives elsewhere and Living Apart Together (LAT), *Population Trends*, 122: 35-45.
- Haskey J., Lewis J. 2006. Living-apart-together in Britain: context and Meaning, *International Journal of Law in Context* 2 (1): 37-48.
- Ivanova K., Kalmijn M., Uunk W. 2013. The Effect of Children on Men's and Women's Chances of Re-partnering in a European Context, *European Journal of Population*, 29(4): 417-444.
- Kiernan K. 2002. The State of European Unions: An Analysis of FFS Data on Partnership Formation and Dissolution. in *Dynamics of Fertility and Partnership in Europe: Insights and Lessons From Comparative Research*, Vol. 1, edited by M. Macura and G. Beets. New York and Geneva: United Nations: 57-76.
- Kiernan, K. 2004. Unmarried Cohabitation and Parenthood in Britain and Europe, *Law & Policy*, 26: 33-55.
- Lesthaeghe R., Surkyn J. 2002. New forms of household formation in Central and Eastern Europe: Are they related to newly emerging value orientations? UNECE, *Economic Survey of Europe* 1:197-215.
- Levin I. 2004. Living Apart Together: A new family form. *Current Sociology*, 52(2): 223-240.
- Liefbroer A., Seltzer J., Poortman A.-R. 2012. Why do intimate partners not live together? Understanding diversity in LAT relationships across Europe, extended abstract, European Population Conference, Stockholm, Sweden, 13-16 June.
- Martin C., Cherlin A., Corss-Barnet C. 2011. Living Together Apart in France and the United States, *Population-E: English edition*, 66(3-4): 561-582.
- Perelli-Harris B., Gerber T. P. 2011. Nonmarital Childbearing in Russia: Second Demographic Transition or Pattern of Disadvantage? *Demography*, 48: 317-342.

- Perelli-Harris B., Kreyenfeld M., Sigle-Rushton W., Keizer R., Lappegård T., Jasilioniene A., Di Giulio P. 2012. Changes in union status during the transition to parenthood: An examination of 11 European countries, *Population Studies*, 66(2): 167-182.
- Perelli-Harris B., Sigle-Rushton W., Lappegård T., Keizer R., Berghammer C., Kreyenfeld M. 2010. The educational gradient of nonmarital childbearing in Europe, *Population and Development Review*, 36(4): 775-801.
- Pirani E., Vignoli D. 2014. Are spouses more satisfied than cohabitators? A survey over the last twenty years in Italy, DiSIA-WP 2014/09: [http://local.disia.unifi.it/wp\\_disia/2014/wp\\_disia\\_2014\\_09.pdf](http://local.disia.unifi.it/wp_disia/2014/wp_disia_2014_09.pdf)
- Régnier-Loilier A., Sebille P. 2015. La non réalisation des projets de fécondité, in Régnier-Loilier A., (dir.), *Trajectoires familiales. Approche longitudinale à partir de l'enquête Érfi (2005-2011)*, Collection Grandes Enquêtes, chapitre 5, Ined (Forthcoming.).
- Régnier-Loilier A. 2009. *Portraits de familles. L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Coll. Grandes enquêtes, Ined.
- Régnier-Loilier A., Beaujouan É., Villeneuve-Gokalp C. 2009. Neither single, nor in a couple: a study of living apart together in France. *Demographic Research*, 21(4): 75-108.
- Sánchez L., Goldani A.M. 2012. The Changing Shape of Ties in European Families: Profiles and Intentions of LAT Couples, Paper presented at the 2012 Population Association of America, 3-5 May 2012, San Francisco.
- Sansonetti S. 2009. Social Indicators of Secularisation in Italy. In Kosmin, B. A. and Keysar, A. (eds.), *Secularism, Women, the State: The Mediterranean World in the 21st Century*, Hartford: Institute for the Study of Secularism in Society and Culture: 137-154.
- Sobotka T. 2008. Overview chapter 6: The diverse faces of the Second Demographic Transition in Europe. *Demographic Research*, 19(8):171-224.
- Stoilova M., Roseneil S., Crowhurst I., Hellesund T., Santos A. C. 2014. Living Apart Relationships in Contemporary Europe: Accounts of Togetherness and Apartness, *Sociology*, 48(6): 1075-1091.
- Strohm C. Q., Seltzer J. A., Cochran S. D., Mayes V. M. 2009. *Living Apart Together* relationships in the United States. *Demographic Research*, 21: 177-214.
- Tai T., Baxter J., Hewitt B. 2014. Do co-residence and intentions make a difference? Relationship satisfaction in married, cohabiting, and living apart together couples in four countries, *Demographic Research*, 31: 71-104.
- Toulemon L. 1996. La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée, *Population*, 51(3): 675-715.
- Turcotte M. 2013. Living Apart Together, *Insights on Canadian Society*, March 2013: 1-9.
- Vignoli D., Pirani E., Salvini S. 2014. Family Constellations and Life Satisfaction in Europe, *Social Indicators Research*, 117: 967-986.
- Vignoli D., Salvini S. 2014. Religion and Union Formation in Italy: Catholic Precepts, Social Pressure, and Tradition, *Demographic Research*, 31:1079-1196.
- Vignoli D., Drefahl S., De Santis G. 2012. Whose job instability affects the likelihood of becoming a parent in Italy? A tale of two partners, *Demographic Research*, 26: 41-62.
- Vignoli D., Rinesi F., Mussino E. 2013. A home top lan the first child? Fertility intentions and housing conditions in Italy, *Population, Space and Place*, 19 (1): 60-71.
- Vikat A., Speder Z., Beets G., Billari F. C., Bühler C., Désesquelles A., et al. 2007. Generations and Gender Survey (GGS): Towards a better understanding.
- Villeneuve-Gokalp C. 1997. Vivre en couple chacun chez soi, *Population*, 52(5) : 1059-1081.